

PREFET DE LA REGION DE FRANCHE-COMTE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Franche-Comté

Service Evaluation, Développement et Aménagement Durables

Département Aménagement Durable

Besançon, le

Le Directeur Régional

à

Liste in fine

Nos réf. : CCB/CCB/ n°

Vos réf. :

Affaire suivie par : Chantal CALLIER-BENEST

chantal.callier-benest@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 03 81 21 67 81 – Fax : 03 81 21 69 99

Objet : Semaine du développement durable (1 au 7 avril 2012)

La Semaine du Développement Durable, organisée chaque année du 1er au 7 avril, est désormais un rendez-vous annuel majeur et très attendu.

La Semaine du Développement Durable 2012 sera axée sur l'**information aux citoyens**. L'objectif est d'inciter nos concitoyens à devenir des **consom'acteurs** éclairés grâce à la mise en valeur des repères favorisant l'achat/investissement durable : affichage environnemental, écolabels, guide des allégations environnementales, signes de qualité de la compétence des entreprises du bâtiment et étiquette COV.

Comme les années précédentes, un **appel à projets est ouvert** et ce, **jusqu'au 22 mars 2012**. Il permettra de recenser toutes les actions menées pendant la semaine : expositions, conférences, portes ouvertes...et ainsi, de réaliser un **programme des manifestations**. Ce programme, porté à la connaissance du public permettra une mise en valeur et un plus grand retentissement aux dites manifestations.

Pour ce faire, les porteurs de projet doivent s'inscrire sur le site internet :

<http://www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr>

L'organisation de la semaine se déroulera de la façon suivante :

Comme l'an dernier, **l'appel à projets est entièrement géré au niveau national**. La Direction de la Communication du MEDDTL à Paris gère complètement le traitement des formulaires.

Un projet est **soit accepté** et donc inscrit au programme de la Semaine, **soit refusé**. **Les projets acceptés sont inscrits au programme de la Semaine du Développement Durable** et le porteur en est rapidement informé par mail.

Pour être **accepté**, le projet doit :

- se dérouler du 1 au 7 avril 2012 obligatoirement,
- valoriser un changement de comportement en faveur du développement durable et/ ou une mesure issue du Grenelle Environnement,
- valoriser au moins 2 des 3 composantes du développement durable : économie, social et environnement.

En termes d'**outil de communication**, un kit d'affiches (une affiche générique et 3 affiches portant sur le thème « soyez consomm'acteur ! ») sera adressé par voie postale aux participants inscrits. Par ailleurs, un kit de communication sera disponible en téléchargement sur le site courant mars.

(Pour de plus amples détails, voir le site www.semainedudeveloppementdurable.gouv.fr)

Votre service peut se porter candidat pour proposer un ou des projets dans le cadre de cette semaine. Au minimum, je compte sur vous **pour relayer la communication sur cet événement auprès de vos interlocuteurs habituels**.

Les services de la DREAL (Mme Chantal Callier-Benest,(: 03.81.21.67.81 et e-mail : chantal.callier-benest@developpement-durable.gouv.fr) chargés de l'organisation de cette opération restent à votre disposition pour vous apporter tous compléments d'information dont vous souhaiteriez bénéficier à ce sujet. En particulier, ils se mettront directement en relation avec les structures associatives de protection de l'environnement habituellement interlocutrices de la DREAL.(voir liste ci-jointe)

L'adjoint au Directeur Régional



Patrick SEACH